

filpac cgt



Fonds de dotation et nouveau DRH ne riment pas avec communication

Étonnant d'apprendre jeudi sur France Inter, puis vendredi par voie de presse écrite, que Xavier Niel a cédé ses parts du Monde, mais aussi de Paris-Turf, France Antilles et Nice-Matin, à "un fonds de dotation destiné à garantir l'indépendance de la presse".

A l'heure où de nombreux médias changent de mains, Xavier Niel a choisi, pour l'euro symbolique, de rendre les parts qu'il détient dans le groupe Le Monde incessibles. Une cession pour l'euro symbolique, un "acte philanthropique", dépourvu d'optimisation fiscale à terme, assure même sur les ondes Louis Dreyfus, président du directoire du Monde.

Une démarche engagée pour garantir l'actionnaire de contrôle, annoncée il y a quelques jours à peine, en conseil de surveillance du Monde.

Étonnant donc de ne pas être informés en temps et en heure de cette démarche, dont on ignore quelles peuvent être les conséquences sur notre groupe. Car, contrairement aux parts du Monde et de l'Obs, les parts de Nice-Matin seraient, elles, cessibles...

A ce jour, une question est en suspens : Xavier Niel est-il toujours notre actionnaire majoritaire où est-ce le fonds de dotation du groupe Le Monde ? Quelles conséquences cette décision peut-elle avoir sur nos titres ?

Il est regrettable que de telles annonces soient restées sans explication. Voilà qui ne fait qu'ajouter au malaise que traversent les salariés, exprimé par la motion adoptée le 9 avril. Un épisode de plus dans une défiance à la hauteur du mutisme et du manque de respect de notre actionnaire majoritaire.

On croyait avoir tout vu jusqu'à ce lundi matin quand le futur DRH, Pascal Chapelon, s'est présenté à l'accueil du siège, sans que personne ne soit au courant, y compris l'actuel directeur des affaires sociales. Un scénario incroyable qu'un film de fiction n'aurait pas imaginé.

C'est pour notamment ces raisons que nous demandons un CSE extraordinaire afin que les instances représentatives soient enfin correctement informées, sous peine d'entrave flagrante.